

# Rapport sur les résultats ministériels 2021–2022

**Office national du film du Canada**

L'honorable Pablo Rodriguez, C.P., député  
Ministre du Patrimoine canadien

© Office national du film du Canada, 2022  
No de cat. NF1-5F-PDF  
ISSN 2560-922X

---

## Table des matières

De la part du ministre .....	1
De la part du Commissaire .....	3
Coup d'œil sur les résultats .....	5
Résultats : ce que nous avons accompli .....	7
Programmation et productions audiovisuelles.....	7
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires .....	16
Services internes .....	24
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines ....	30
Dépenses réelles .....	30
Ressources humaines réelles .....	33
Dépenses par crédit voté .....	34
Dépenses et activités du gouvernement du Canada.....	35
États financiers et faits saillants des états financiers .....	35
Renseignements ministériels .....	37
Profil organisationnel .....	37
Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons .....	37
Contexte opérationnel.....	37
Cadre de présentation de rapports .....	38
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes.....	38
Tableaux de renseignements supplémentaires .....	39
Dépenses fiscales fédérales .....	39
Coordonnées de l'organisation.....	39
Annexe : définitions .....	40
Notes en fin d'ouvrage .....	44

---



## De la part du ministre

Chaque année, les organismes du portefeuille de Patrimoine canadien font briller les arts et la culture, préservent notre patrimoine et demeurent à l'écoute des Canadiennes et des Canadiens pour répondre toujours mieux à leurs besoins. En 2021-2022, ces organismes, y compris l'Office national du film du Canada (ONF), ont rempli leur mission malgré certaines contraintes toujours imposées par la pandémie de COVID-19. Ils ont également participé aux efforts du gouvernement du Canada pour promouvoir les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion chères à la société canadienne.



En 2021-2022, les conséquences persistantes de la COVID-19 ont entraîné le report de certains travaux de production et de postproduction à l'ONF. L'organisme a cependant adopté des mesures visant à permettre aux cinéastes et aux équipes à travers le pays de poursuivre leur travail en toute sécurité. La dernière année a été marquée par l'achèvement de 43 œuvres audiovisuelles originales, qu'il s'agisse de documentaires, de films d'animation ou de récits interactifs. Les productions de l'ONF ont été saluées par la critique, récoltant 151 prix au Canada et à l'étranger, et positionnant l'organisme comme un modèle d'innovation et de création. Le rayonnement des œuvres de l'ONF partout dans le monde, et plus particulièrement auprès de la population canadienne, démontre la pertinence de son mandat de producteur et de distributeur public.

À mi-chemin de son plan stratégique triennal, l'ONF a été à la hauteur de ses engagements en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, et ce, devant comme derrière la caméra. L'organisme a collaboré avec des créateurs et des créatrices de partout au pays par l'entremise de ses 10 studios pour offrir des œuvres à l'image de la société canadienne et aux perspectives originales. L'ONF a tenu ses engagements en ce qui a trait à la parité hommes-femmes, ainsi qu'à la représentation des artistes autochtones et des cinéastes issus des communautés linguistiques minoritaires. En outre, la majorité des œuvres réalisées ont porté sur des sujets liés à la diversité et à l'inclusion.

Au cours du dernier exercice, l'ONF a aussi fait avancer d'autres importants chantiers de son plan stratégique. L'organisme a ainsi amorcé une révision majeure de sa structure de production; renouvelé son approche de programmation; et enrichi l'expérience de création. Il a conclu des accords-cadres avec les deux plus grandes associations de cinéastes au Canada. Enfin, l'ONF a déployé des stratégies pour rejoindre un public plus vaste, susciter des discussions et encourager les échanges d'idées.

À titre de ministre du Patrimoine canadien, je vous invite à lire le Rapport sur les résultats ministériels 2021-2022 de l'Office national du film du Canada pour obtenir un portrait du travail accompli au service des Canadiens et des Canadiennes.

L'honorable Pablo Rodriguez

## De la part du commissaire

Nous vivons une période effervescente, parfois troublante, marquée par des changements économiques, sociaux, environnementaux, des innovations technologiques, des chocs géopolitiques et pandémiques. Dans ce contexte, l'urgence de dire que ressentent les artistes fait écho à la quête de sens de la population. L'ONF veut faciliter l'expression des voix. Nous adaptons nos méthodes, nos équipements, nos façons de faire pour répondre aux besoins avec efficacité et pertinence. Nous soutenons les créateurs et les créatrices en reconnaissant toute leur inspirante nécessité. Nous déployons des stratégies de marketing et d'engagement pour rejoindre tous les publics possibles avec des œuvres qui les concernent et les touchent.



En 2021-2022, des travaux d'importance ont été menés. Nous avons poursuivi le déploiement des orientations du Plan stratégique 2020-2023. L'ONF s'était donné pour objectifs d'accroître la présence des voix autochtones et de la diversité en son sein et dans ses productions, de renouveler son approche de programmation, d'enrichir l'expérience de création, de réinventer ses modes de mise en marché et de distribution. Dans tous ces chantiers, des avancées notables ont eu lieu.

Il faut souligner d'emblée les deux ententes-cadres conclues avec les deux plus grandes associations de cinéastes au Canada. L'une d'elles, avec l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec, est une première. Nous en avons fait un engagement. Nous avons tenu parole. Ces partenariats primordiaux ont été refondés et tournés vers l'avenir. Ils assurent des conditions de travail améliorées et une collaboration facilitée. Bravo !

L'exercice financier a été très actif sur le plan institutionnel et très riche en matière de production. Ce n'est pas la quantité qui caractérise la cuvée, mais sa qualité, sa variété, sa substance. Il se dégage de cette année une vraie fraîcheur : 35 % des productions achevées sont ainsi l'œuvre de réalisateurs et réalisatrices de la relève. Et que dire de l'engouement pour le cinéma autochtone, qui a récolté 17 prix et suscité plus d'un demi-million de visionnages !

Cette présence autochtone, cette diversité accrue sont les signes d'une organisation qui évolue, qui fait corps avec son époque, qui a l'humilité de la remise en question. C'est ainsi que l'ONF devient un organisme paritaire avec une forte représentation de femmes à tous ses niveaux décisionnels et dans ses équipes de projets. Cette volonté d'inclure, d'intégrer, de diversifier s'accompagne d'un appui renforcé aux communautés linguistiques en situation minoritaire. Nous avons également atteint nos objectifs en matière de diversité dans les nouvelles embauches : au 31 mars 2022, 22 % de l'effectif total de l'ONF s'est en effet autodéclaré comme appartenant à un groupe sous-représenté.

Sur le plan financier, la situation est contrôlée, mais fragile. Toute la chaîne de valeur du cinéma est affectée par l'inflation et les pénuries de main-d'œuvre. Le gouvernement nous a octroyé à nouveau un financement d'urgence. Tout en réitérant notre reconnaissance, nous insistons sur l'importance de trouver un accord sur un financement stable et prévisible. Ce sera pour moi un dossier prioritaire dans les mois à venir ; assurer la viabilité financière de l'organisation et accroître les fonds accordés à la production sont des objectifs clés de notre plan stratégique.

Depuis plus de 80 ans, l'ONF relève le défi de la pertinence, de la créativité, de la modernité. Ainsi, en 2021-2022, le volet éducatif s'est démarqué avec l'aboutissement de l'ambitieux projet l'**École des médias**, dont le lancement officiel se fera en 2022. L'ONF a aussi fait sensation avec **TRACES**, une installation qui accueillait les visiteurs et visiteuses au pavillon du Canada à l'Exposition universelle de Dubaï et qui a entrepris une tournée canadienne et internationale. L'ONF traverse les époques en restant bien présent dans le cœur des Canadiennes et des Canadiens. Ses titres connaissent même une forte hausse de popularité auprès du public d'ici. Au cours des cinq dernières années, le nombre de visionnages sur l'ensemble des plateformes au Canada a ainsi doublé.

C'est ce qui me réjouit le plus, à l'approche de la fin de mon mandat. L'époque est exigeante. Les changements sont nombreux, profonds, rapides. Mais l'essentiel demeure : ce lien privilégié entre l'ONF et le public canadien. Présider l'ONF est un privilège ; partager le quotidien de son personnel, de ses artistes et de ses artisans et artisanes est un honneur.

Claude Joli-Coeur

Commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'Office national du film du Canada

## Aperçu des résultats

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats atteints de l'ONF, consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

**Création et innovation** : La dernière année s'est déroulée sous le signe de l'adaptation et du changement. Si les restrictions et la maladie ont entraîné le report de certains travaux de production et de postproduction, l'ONF a aussi entrepris une importante révision de sa structure de production et développé une nouvelle approche qui a mené à plusieurs rencontres de consultation et à de nouvelles façons de faire.

En 2021-2022, l'ONF a produit un total de 43 œuvres originales, dont 11 films d'animation, 24 documentaires (dont une série de 4 films) et 8 œuvres interactives. Au cours de l'année, les œuvres de l'ONF ont reçu 151 prix (100 à l'international et 51 au Canada). Mentionnons que 66 % des prix ont été décernés à des créatrices et 13 %, à des artistes autochtones.

**Engagement des auditoires** : Les résultats obtenus en 2021-2022 prouvent que les auditoires canadiens et étrangers font montre chaque année d'un engagement de plus en plus marqué à l'égard du contenu de l'ONF.

L'exercice écoulé figure parmi les meilleurs de l'histoire de l'ONF en ce qui a trait à la fréquentation en ligne au Canada. En effet, au cours des cinq derniers exercices (de 2017-2018 à 2021-2022), le nombre de visionnages en ligne des productions de l'ONF a presque doublé au pays, passant de 6,6 millions à 12 millions, dont 2,4 millions sur [onf.ca/nfb.ca](http://onf.ca/nfb.ca).

En 2021-2022, les productions de l'ONF ont généré plus de 64 millions de visionnages dans le monde entier. De ce nombre, 27 millions ont eu lieu au Canada.

**Une institution à l'image de la richesse et de la diversité du pays** : En 2021-2022, l'ONF a réalisé ses principaux engagements en ce qui a trait à la parité hommes-femmes et a atteint les objectifs de production établis dans son Plan d'action autochtone. Des progrès ont en outre été faits relativement à ses engagements en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

- 54 % des œuvres achevées en 2021-2022 ont été réalisées par des femmes et 60 % des œuvres en cours étaient signées par des créatrices.
- 16 % des budgets globaux de production ont été alloués aux projets d'artistes autochtones.
- 35 % des œuvres achevées ont été réalisées par des cinéastes de la relève.
- 12 œuvres achevées provenaient de cinéastes issus des communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- Pour ce qui est de la diversité et de l'inclusion, 53 % de toutes les œuvres réalisées en 2021-2022 — soit 23 films au total — ont porté sur des sujets liés à la vie et à l'expérience des Autochtones ou ont présenté des perspectives diverses

touchant de nombreux thèmes : race, ethnicité, religion, culture, handicap, genre et sexualité.

**Une organisation tournée vers l'avenir :** L'année 2021-2022 a été marquée par la mise en œuvre du Plan stratégique 2020-2023, du Plan technologique 2021-2025 et des engagements en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

En 2021-2022, de nombreux progrès ont été réalisés pour éliminer le racisme systémique et les préjugés inconscients à l'ONF. Des formations ont été offertes aux membres du personnel, et un questionnaire d'auto-identification à l'intention des créateurs, créatrices, collaborateurs et collaboratrices est en voie d'élaboration. Mentionnons aussi les nominations de deux directrices relevant directement du commissaire, l'une chargée de la diversité, de l'équité et de l'inclusion et l'autre, des relations autochtones et de l'engagement auprès des communautés.

L'organisation a aussi continué de mettre en œuvre sa stratégie intégrée de gestion des talents et a poursuivi les travaux du Comité qualité de vie pour favoriser un milieu de travail stimulant, sain et respectueux. Pour ce qui est du plan technologique, l'ONF a continué de déployer des technologies novatrices pour la collaboration à distance et a relié le studio de Vancouver à son réseau haute vitesse.

## Résultats : ce que nous avons accompli

### Responsabilité essentielle

#### Programmation et production audiovisuelles

##### Description

L'Office national du film a le mandat de créer des œuvres audiovisuelles pertinentes et innovatrices qui font connaître le Canada et ses diverses perspectives au peuple canadien et au reste du monde. L'Office national du film travaille avec des cinéastes, des créateurs et des créatrices provenant de toutes les régions du pays pour produire des documentaires, des animations, des œuvres interactives et immersives d'exception enracinés dans les expériences et les réalités canadiennes. L'Office national du film se doit d'être un milieu propice à l'innovation technologique et cinématographique, et ce, sur la scène tant nationale qu'internationale. L'Office national du film se donne l'objectif de refléter les points de vue et les expériences de communautés qui sont systématiquement sous-représentées dans le paysage médiatique, et d'innover dans la création de nouvelles formes et approches pour raconter des histoires.

##### Résultats

###### Renouveler notre approche de programmation et enrichir notre expérience de création

Une des grandes priorités du Plan stratégique 2020-2023 de l'ONF est de proposer une programmation cohérente, intégrée et réactive. Au cours de la dernière année, l'organisme a jeté les bases d'une nouvelle approche qui a mené à plusieurs rencontres de consultation et à de nouvelles façons de faire. Voici les principaux faits saillants.

L'ONF a mis en place des forums stratégiques de programmation qui ont lieu deux fois par mois et visent à favoriser une synergie, une communication et une collaboration accrues entre les studios. Ces forums permettent de proposer une programmation cohérente et intégrée à travers la direction Création et innovation. À ces rencontres régulières s'ajoute le Forum national de programmation, dont la première édition s'est tenue en novembre 2021 et a regroupé pendant deux jours plus de 100 participants et participantes provenant des studios et des autres secteurs de l'ONF, mais aussi des collaboratrices et collaborateurs externes qui ont été invités à se joindre à cette rencontre annuelle.

A également été lancée une série spéciale de conversations sur le thème « L'expérience ONF », dont l'objectif est de consolider la place des créatrices et créateurs au sein de l'organisation et de nouer avec eux une relation optimale pour qu'ils se sentent accueillis, impliqués et parties prenantes de l'ONF et de son écosystème.

Parallèlement à ces rencontres et à ces discussions visant à moderniser les méthodes et les façons de faire de l'ONF, des changements ont été apportés à la gouvernance de la division Création et innovation. Certaines fonctions ont été redéfinies avec l'objectif de simplifier la réalisation des projets et de renforcer les rôles, les responsabilités et l'expertise des producteurs exécutifs et

productrices exécutives et des producteurs et productrices au sein de leur studio et ainsi réitérer les mandats spécifiques de chaque studios<sup>1</sup>. Ces décisions ont entraîné une évolution de la structure de Création et innovation, avec un réaménagement de certains studios. Le Studio d'animation et le Studio interactif du Programme anglais sont devenus le Studio d'animation et de création interactive du Programme anglais. Du côté du Programme français, le Studio documentaire du Québec et le Studio de la francophonie canadienne sont devenus le Studio documentaire du Québec et de la francophonie canadienne et acadienne.

#### *La diversité et l'inclusion derrière la caméra et à l'écran*

L'ONF poursuit ses engagements en matière de parité hommes-femmes. Ainsi, en 2021-2022, 54 % des œuvres achevées ont été réalisées par des femmes et 46 %, par des hommes. Pour ce qui est des principales activités de création, les femmes ont scénarisé 66 % de ces œuvres (les hommes, 32 %) et en ont monté 53 % (les hommes, 47 %). Elles ont assuré la direction de la photographie pour 32 % de ces œuvres (les hommes, pour 64 %) et signé la composition musicale pour 39 % d'entre elles (les hommes, pour 61 %).

En outre, lors du dernier exercice, 16 % des dépenses de production ont été alloués à des œuvres créées par des artistes autochtones, ce qui dépasse l'objectif de 15 % qui avait été fixé, et 26 % des œuvres achevées ont été réalisées par des créateurs et créatrices autochtones. Parmi les productions achevées, 12 ont par ailleurs été signées par des artistes issus des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Mentionnons aussi que, comparativement à 35 % durant l'exercice précédent, 53 % des œuvres réalisées en 2021-2022 (23 titres au total) ont porté sur des sujets liés à la vie et à l'expérience de personnes autochtones, et ont présenté des perspectives diverses touchant de nombreux thèmes : race, ethnicité, religion, culture, handicap, genre, sexualité. L'ONF travaille toujours à établir des cibles en matière d'équité raciale, de diversité et d'inclusion afin d'assurer une meilleure représentation de la grande diversité qui constitue la richesse du pays.

#### **Produire des œuvres reflétant des perspectives originales sur la réalité canadienne tout en créant un lien d'engagement fort avec le public canadien**

Durant la dernière année, l'ONF a achevé 43 œuvres originales, dont 18 coproductions. Parmi ces œuvres, on recense 11 films d'animation, 24 documentaires (incluant une série de 4 films) et 8 productions interactives. De plus, 87 films ont bénéficié de l'Aide au cinéma indépendant du Canada (ACIC) ou du Filmmaker Assistance Program (FAP), soit une hausse de 37 films par rapport à 2020-2021.

L'exercice écoulé a été éprouvant, dans une large mesure en raison des conséquences persistantes de la COVID-19. Dès le printemps 2020, l'ONF a adopté des mesures visant à permettre aux cinéastes et aux équipes de poursuivre leur travail en toute sécurité, mais les restrictions et la maladie ont entraîné, au cours de la dernière année, le report de certains travaux de production et de postproduction.

---

<sup>1</sup> L'ONF a réaffirmé le mandat national des studios d'animation et de création interactive du Programme français et du Programme anglais.

C'est notamment le cas pour trois longs métrages documentaires : *Lay Down Your Heart* (anciennement *We Are Family*) de Marie Clements et *Au-delà du papier* de Oana Suteu Khintirian, qui sont passés en phase finale de production durant l'année 2021-2022 et qui ont été terminés au début de l'exercice 2022-2023 ; et *Colour of Ink* de Brian D. Johnson, une coproduction avec Sphinx Productions, qui sera quant à lui achevé au cours de l'année 2022-2023.

Lancé en 2021, *Kímmapiiyipitssini: The Meaning of Empathy* (*Kímmapiiyipitssini : la voie de l'empathie*), coproduit avec Seen Through Woman Productions, a valu à la réalisatrice Elle-Máijá Tailfeathers huit prix lors de la dernière année, dont le Prix de la cinéaste canadienne émergente et le Prix du public Rogers pour un long métrage canadien à Hot Docs 2021, ainsi que le prix Colin-Low de la meilleure réalisatrice à DOXA 2021. Le film brosse un portrait intime des efforts de survie, de l'amour et du travail collectif de guérison qui rassemblent les membres de la Première Nation des Kainai, au sud de l'Alberta, une communauté aux prises avec les conséquences de l'abus de substances et d'une épidémie d'empoisonnements aux drogues. Tourné sur une période de quatre ans avec une équipe largement autochtone, le documentaire a été présenté dans les salles de cinéma et dans le cadre de projections publiques à travers le pays.

### La relève

En 2021-2022, l'ONF a soutenu les cinéastes de la relève à travers le pays en leur offrant une expérience concrète et professionnelle de création. Plus du tiers (35 %) des œuvres achevées durant le dernier exercice ont été réalisées par des cinéastes émergents.

L'ONF a tenu la 13<sup>e</sup> édition de Hothouse, un programme d'apprentissage destiné aux cinéastes d'animation de la relève et soutenu par le Studio d'animation du Programme anglais. Ce programme respecté à l'échelle internationale a réuni durant 12 semaines six réalisateurs et réalisatrices aux expériences culturelles et artistiques diverses afin qu'ils réalisent un court métrage d'animation d'une durée maximale d'une minute. Hothouse permet la création d'une œuvre d'animation dans un environnement professionnel, avec le soutien de mentors et d'une équipe de spécialistes techniques et de la production et de la postproduction. Cette édition s'est déroulée du 15 novembre 2021 au 18 février 2022, et les œuvres seront lancées durant l'année 2022-2023.

Mentionnons aussi l'avancement de l'œuvre *Loca* de Véronique Paquette, issue d'une édition spéciale du concours Cinéaste recherché(e) qui était entièrement destinée aux animatrices de la relève. Le lancement du premier film de la réalisatrice est prévu au cours des deux prochaines années. Il est à noter que Nicolas Brault, cinéaste d'animation primé et chevronné, agit maintenant à titre de mentor auprès de Véronique Paquette pour la réalisation de cette œuvre qui allie le dessin sur tablette graphique à une animation à l'encre traditionnelle.

### **Maintenir le leadership de l'ONF en matière d'expérimentation et d'innovation**

Malgré le contexte particulier de la dernière année, l'ONF a continué d'innover en explorant de nouvelles formes narratives et de nouveaux formats d'œuvres audiovisuelles. Deux projets ont particulièrement attiré l'attention.

- Produit par le Studio interactif du Programme anglais et créé par l'artiste et codeur canadien Matt DesLauriers, le récit *Wayfinder (Traversées)* a été lancé au début de l'année 2021-2022. Il s'agit d'un jeu d'art génératif dont chaque expérience se révèle unique et éphémère et qui allie les algorithmes génératifs, l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine. *Wayfinder (Traversées)* se trouve à la frontière entre le jeu vidéo, le court métrage d'animation et le poème interactif. Lauréate de neuf prix durant la dernière année et saluée par la critique avec une note de 4,7 sur 5 sur l'Apple Store, l'œuvre a vu sa version pour appareil mobile générer plus de 37 000 téléchargements, ce qui la classe dans les 10 applications de l'ONF les plus téléchargées.
- Présentée sous forme de prototype au Festival de Sundance 2020, l'œuvre immersive de réalité virtuelle *CHOMSKY vs CHOMSKY* est passée en phase finale de production. Réalisée par Sandra Rodriguez et coproduite par le Studio interactif du Programme français et Schnellebuntbilder en collaboration avec le MIT Open Documentary Lab, l'œuvre sera lancée à l'automne 2022 à Berlin. Cette œuvre inédite utilise les traces numériques laissées par Noam Chomsky et des archives d'entrevues afin de créer un agent conversationnel à intelligence artificielle qui réplique la personnalité et l'humour cynique de cet activiste politique américain.

### **Intensifier les partenariats stratégiques visant à soutenir la création et à développer l'engagement des auditoires**

Les partenariats avec des institutions publiques et privées témoignent de la volonté de l'ONF d'être présent dans l'espace public et permettent de mettre de l'avant son savoir-faire et sa créativité, d'étendre la portée des œuvres et de rejoindre un nouveau public.

Parmi les faits saillants, mentionnons la participation de l'ONF à l'Expo 2020 qui se déroulait à Dubaï, aux Émirats arabes unis, et qui avait été reportée d'une année en raison de la pandémie mondiale. Depuis l'Expo 67 de Montréal, l'ONF est invité à mettre à contribution son savoir-faire pour célébrer l'expérience canadienne lors des expositions universelles. En partenariat avec Affaires mondiales Canada, il a produit une installation interactive, *TRACES*, accessible au public au pavillon du Canada pendant toute la durée de l'exposition, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 mars 2022. Cette création du collectif d'architectes KANVA et du concepteur multimédia Étienne Paquette s'inscrivait dans le thème du pavillon du Canada à Dubaï : *L'avenir en tête*. Cette œuvre, qui traite de la relation entre l'être humain et la nature, a attiré, selon les dernières estimations, plus de 600 000 personnes. Avec le concours des experts-conseils de la firme Creos, *TRACES* pourra par la suite voyager au Canada et à l'échelle du globe. L'œuvre étant aussi accessible en ligne, elle a été diffusée dans tout le pays ainsi qu'à travers le monde, dans les deux langues officielles, suscitant près de 30 000 visionnages.

Dans le cadre d'un partenariat avec Espace pour la vie, l'ONF a produit, en 2021-2022, *Second souffle*, une œuvre immersive née d'une rencontre inspirante entre l'art et la science. Son achèvement a été retardé en raison de plusieurs facteurs, tels que les restrictions liées à la pandémie, la pénurie de main-d'œuvre et de matériel technologique ainsi que des retards de livraison outre-mer. Cette œuvre vivante sera présentée au public pour une durée de sept ans, à compter de l'automne 2022, au Centre sur la biodiversité du Jardin botanique de Montréal. Conceptualisé par Mélanie Crespin et Alexandre Burton, en collaboration avec Joan Laur de

l'Institut de recherche en biologie végétale, *Second souffle* pose un regard sur notre relation au temps en racontant la régénération en temps réel d'une parcelle du Jardin botanique.

### **Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+)**

Présenter des perspectives qu'on voit peu ou pas à l'écran fait partie intégrante du mandat de l'ONF. L'institution donne une voix aux communautés qui sont systématiquement sous-représentées dans le paysage médiatique, que ce soit devant ou derrière la caméra : les femmes, les peuples autochtones, les CLOSM, les communautés ethnoculturelles, les minorités sexuelles (2ELGBTQIA+), les personnes vivant avec un handicap, etc. La programmation de l'ONF témoigne de cette diversité, mais l'organisation a poussé plus loin ses engagements avec son plan sur la diversité, l'équité et l'inclusion.

Au cours de la dernière année, l'ONF a atteint la parité et réalisé les objectifs qu'il s'était fixés pour les budgets de production destinés aux créateurs et créatrices autochtones. L'organisation a fait des progrès relativement à ses engagements en matière de diversité, d'équité et d'inclusion et travaille actuellement à établir des cibles claires pour accroître la diversité devant et derrière la caméra.

En 2021-2022, l'ONF a en outre créé et pourvu le poste de direction, Diversité, équité et inclusion, pour guider l'exécution des initiatives et des programmes stratégiques de diversité, d'équité et d'inclusion, et pour conseiller et guider tous les membres du personnel de direction en vue de renforcer leurs compétences culturelles et leurs compétences en matière de leadership inclusif. Un autre poste de direction, Relations autochtones et engagement auprès des communautés, a aussi été pourvu ; sa titulaire contribue à établir des relations plus étroites avec les communautés autochtones et conseille l'ONF sur les questions de production et de distribution de ses œuvres.

### **Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)**

L'ONF a pour mandat de donner une voix aux communautés qui sont systématiquement sous-représentées dans le paysage médiatique, traite de sujets qui ont une forte résonance sociale et contribue à promouvoir le vivre-ensemble dans la société canadienne. Il souscrit donc aux principes et aux objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Voici quelques exemples de la façon dont l'ONF a contribué à ces objectifs au cours de la dernière année.

ODD 5 – Égalité entre les sexes : Six ans après son engagement initial, l'ONF continue de remplir ses objectifs en matière de parité hommes-femmes, tant pour le nombre de productions que pour les budgets de production. Il a en outre atteint ou dépassé ses cibles pour la majorité des postes de création (scénarisation, montage et composition musicale) et enregistré une amélioration notable pour la direction de la photographie.

ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : L'ONF explore l'enjeu de l'environnement et du réchauffement climatique à travers ses œuvres audiovisuelles, que ce soit des documentaires, des œuvres d'animation ou interactives. Au cours de l'année 2021-2022, il a notamment abordé le thème de l'urgence climatique lors d'un laboratoire

de création avec des cinéastes et des personnes invitées. Ce type de laboratoire s'ancre dans la tradition du cinéma documentaire et permet de rendre compte des enjeux sociaux actuels et de les faire résonner auprès des auditoires canadiens. L'ONF traite aussi de la question environnementale dans ses productions destinées à l'*École de l'Océan*, une expérience d'apprentissage en ligne offerte aux élèves de partout au Canada.

ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces : L'année 2021-2022 a notamment été marquée par une évolution constante vers la concrétisation des engagements clés de l'institution en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. Un questionnaire d'auto-identification à l'intention des créateurs, créatrices, collaborateurs et collaboratrices est en voie d'élaboration et permettra à l'ONF d'avoir des données pour l'aider à devenir une organisation plus représentative de la société canadienne.

### **Expérimentation**

En tant que laboratoire de création, l'ONF expérimente de nouvelles technologies et repousse les limites de l'innovation. Il est reconnu depuis longtemps comme un chef de file mondial du récit novateur, de l'exploration audacieuse de nouveaux formats narratifs et cinématographiques et de l'hybridation des genres. Une œuvre du Studio d'animation du Programme français qui devait être lancée en production au cours de la dernière année a ainsi pris un chemin complètement différent. En effet, dans la foulée des changements apportés à la gouvernance de la direction Création et innovation en vue de renforcer l'expertise des studios, *Les papillons de l'esprit* (anciennement *Telekinesisium*) du cinéaste Nicolas Brault se retrouve maintenant en phase d'étude au Studio interactif du Programme français. La base conceptuelle de l'œuvre est maintenue, mais la technologie de commande cerveau-machine et l'aspect expérientiel et technologique seront étudiés en 2022-2023.

Au début de la pandémie de COVID-19, l'ONF a déployé, dans de très courts délais, l'infrastructure nécessaire pour les activités techniques de production à distance. Cela a permis aux cinéastes et aux équipes techniques de continuer leur travail et ainsi de créer, de produire et de lancer des courts métrages durant la période de confinement. Pendant la dernière année, la technologie expérimentée a été consolidée et permet maintenant de produire des œuvres de plus long format comme des moyens et des longs métrages. Cinq salles de montage virtuelles supplémentaires font maintenant partie de l'offre de production de l'ONF, en plus des neuf salles physiques accessibles au siège social. Les salles sont interchangeable et peuvent être utilisées en fonction des besoins opérationnels, que ce soit pour éviter les déplacements ou pour faire face aux restrictions de la COVID-19.

### **Principaux risques**

L'ONF s'est engagé dans son Plan stratégique 2020-2023 à discuter activement avec les parties prenantes clés, autant à l'interne qu'à l'externe, dont les créatrices et créateurs, les artisanes et artisans artistes, les partenaires de l'industrie et les différentes communautés de création. L'organisation a jeté les bases et mis en place un calendrier de rencontres annuelles afin d'améliorer ses mécanismes de communication et de consultation et de favoriser un dialogue régulier et constructif avec ses différents partenaires. Ce dialogue prend une variété de formes, telles que les consultations avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire dans le milieu des arts et de la culture, les forums stratégiques de programmation organisés d'un bout à l'autre du pays et le Forum national de programmation, qui doit avoir lieu annuellement et

qui implique l'industrie et les communautés créatrices. Une série spéciale de conversations sur le thème « L'expérience ONF » a également eu lieu et visait à améliorer l'expérience des créateurs et créatrices en milieu de travail.

L'ONF s'est aussi engagé à offrir une rémunération juste et équitable aux artistes, notamment les cinéastes (y compris les réalisateurs et réalisatrices de films d'animation), par la négociation de nouveaux accords-cadres permettant d'offrir des conditions de travail en matière de production qui vont, à bien des égards, au-delà des normes de l'industrie. Ainsi, après des années de relations parfois difficiles, dans un contexte de transformations technologiques, économiques et sociales, l'ONF a conclu une première entente-cadre sans précédent avec l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ), et a renouvelé son entente collective avec la Guilde canadienne des réalisateurs (GC) en apportant des changements majeurs à sa structure de rémunération minimale.

## Résultats atteints

Le tableau suivant montre, pour la programmation et la production audiovisuelles, les résultats obtenus, les indicateurs de rendement, les cibles et les dates cibles pour 2021-2022, ainsi que les résultats réels pour les trois derniers exercices pour lesquels vous avez accès aux résultats réels.

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2019-2020	Résultats réels 2020-2021	Résultats réels 2021-2022
Les œuvres de l'ONF sont le reflet des perspectives pancanadiennes	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs du Québec	32 % – 45 %	31 mars 2022	49 %	36 %	42 %
	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Ontario	14 % – 21 %	31 mars 2022	16 %	20 %	17 %
	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Atlantique	11 % – 17 %	31 mars 2022	8 %	10 %	8 %
	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs des	8 % – 15 %	31 mars 2022	10 %	18 %	18 %

	Prairies canadiennes, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest					
	Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de la Colombie-Britannique et du Yukon	11 % – 21 %	31 mars 2022	17 %	15 %	15 %
L'ONF est un centre mondial d'excellence en production audiovisuelle	Nombre de prix remportés dans les festivals et galas	100	31 mars 2022	123	108	151
L'ONF encourage les talents de l'industrie et de la diversité culturelle canadienne	Pourcentage des productions achevées, signées par la relève	25 %	31 mars 2022	51 %	45 %	35 %
	Pourcentage des productions achevées, réalisées par des cinéastes et créateurs autochtones	15 %	31 mars 2022	19 %	8 %	26 %
	Pourcentage de productions achevées, réalisées par des femmes <sup>2</sup>	50 %	31 mars 2022	51 %	40 %	54 %

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'ONF figurent dans l'[InfoBase du GC](#)<sup>i</sup>.

<sup>2</sup>La méthodologie de présentation des données pour cet indicateur a été modifiée pour les résultats de l'année 2021-2022. Le terme « femmes » désigne une catégorie qui comprend : 1) soit les œuvres entièrement réalisées par une femme ou une équipe de femmes ; 2) soit les équipes comportant une représentation des femmes égale ou supérieure à celle des hommes (c.-à-d. 50 % ou plus). Dans quelques cas, les données compilées ne totalisent pas 100 % en raison du fait que certains résultats n'ont pas été codifiés.

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

Le tableau suivant montre, pour la programmation et la production audiovisuelles, les dépenses budgétaires de 2021-2022, ainsi que les dépenses réelles pour cet exercice.

	Budget principal des dépenses 2021-2022	Dépenses prévues 2021-2022	Autorisations totales pouvant être utilisées 2021-2022	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2021-2022	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2021-2022
Budget principal des dépenses	35 025 096	35 025 096	39 164 806	36 701 399	1 676 303
Fonds renouvelable	-	-	6 096 632	11 203	11 203
<b>TOTAL</b>	<b>35 025 096</b>	<b>35 025 096</b>	<b>45 261 438</b>	<b>36 712 602</b>	<b>1 687 506</b>

La hausse des dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues pour cette responsabilité essentielle est principalement due à l'augmentation de la production à la suite de la reprise des activités postpandémie, ainsi qu'à l'achat d'équipement. L'augmentation du niveau des dépenses a été en partie financée par les fonds reçus pour les besoins opérationnels critiques.

Les investissements technologiques progressent, permettant la connexion virtuelle de l'ensemble des bureaux et des installations de l'ONF, ainsi que la production de contenu audiovisuel à distance.

Le financement de ces investissements a été prélevé sur les autorisations principales. Ainsi, aucun prélèvement sur le fonds renouvelable n'a été requis pour des acquisitions d'immobilisations.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'ONF figurent dans l'[InfoBase du GC](#)<sup>ii</sup>.

## Ressources humaines (équivalents temps plein)

Le tableau suivant indique, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère a besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle en 2021-2022.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein réels 2021-2022	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2021-2022
152	157	5

L'augmentation du nombre d'équivalents temps plein provient de besoins en ressources humaines pour l'administration et la coordination des projets. Elle résulte également d'une plus

grande proportion de services techniques alloués à la programmation et aux productions audiovisuelles à la suite d'investissements en développement technologique.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'ONF figurent dans l'[InfoBase du GC](#)<sup>iii</sup>.

## Responsabilité essentielle

### Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires

#### Description

L'Office national du film travaille pour que les Canadiens et Canadiennes de toutes les régions du pays aient accès à ses œuvres sous diverses formes. Comprendre les auditoires et leurs habitudes de consommation, rendre les contenus accessibles sur une variété de plateformes et porter les productions de l'Office national du film à leur attention fait ainsi intrinsèquement partie du mandat de l'institution. L'Office national du film est riche d'une collection qui compte au-delà de 13 000 titres et qui constitue un pilier central du patrimoine culturel du Canada. La *Loi sur le cinéma* confère à l'Office national du film le mandat de conserver cette collection afin d'assurer sa pérennité et son accessibilité à la population du Canada et sur l'échelle internationale, aujourd'hui et à l'avenir.

#### Résultats

##### Réinventer les modes de mise en marché, de diffusion et de distribution de l'ONF

Malgré les difficultés et les incertitudes dues à la pandémie en cours en 2021-2022, l'ONF a poursuivi ses engagements à rejoindre davantage les auditoires, à provoquer la discussion et à favoriser les débats sur des questions importantes pour la population canadienne. En 2021-2022, les visionnages de productions de l'ONF ont totalisé plus de 64 millions dans le monde entier : ils ont été effectués au moyen de divers canaux de distribution, dont les canaux traditionnels que sont les festivals, les cinémas, les diffusions à la télévision, les écoles et les projections publiques et communautaires. De ce nombre, 27 millions ont eu lieu au Canada.

C'est auprès des auditoires canadiens en ligne que l'ONF a obtenu les meilleurs résultats. De 2017-2018 à 2021-2022, le nombre de visionnages en ligne au pays a presque doublé, passant de 6,6 millions à 12 millions.

Après l'accroissement important du trafic web en 2020, l'ONF a cherché à entretenir ses relations avec les auditoires sur les plateformes numériques en priorisant la promotion de son espace en ligne phare, [onf.ca/nfb.ca](#), le point d'accès privilégié à sa collection. Les efforts de marketing en ce sens ont porté leurs fruits : il y a eu 3,2 millions de visionnages globalement sur [onf.ca/nfb.ca](#), dont 2,4 millions au Canada. Cela représente une hausse de 20 % par comparaison

au nombre moyen global de visionnages recensés dans les années antérieures (sauf en 2020-2021<sup>3</sup>), et de 26 % au pays.

Même si les restrictions de la santé publique ont continué de se faire sentir dans les projections publiques en 2021-2022 (par des annulations, surtout à compter de janvier), l'ONF a connu une augmentation notablement plus forte de ses auditoires que l'année précédente. Alors qu'il passait des projections en présentiel à des projections virtuelles de plus en plus nombreuses ou à un modèle de présentation hybride, le nombre de visionnages en projections publiques s'est accru de 115 % (soit 337 000 visionnages) au Canada et de 53 % (soit 493 000 visionnages) globalement.

En 2021-2022, l'ONF a observé une hausse de la demande en contenus présentant un éventail de points de vue, particulièrement des films réalisés par des Autochtones sur des sujets liés à leur vie et à leur vécu, ce qui est conforme aux tendances recensées dans une recherche sur le secteur<sup>4</sup>. En 2021-2022, l'organisme a enregistré un nombre record de visionnages de titres autochtones depuis le lancement de la plateforme **onf.ca/nfb.ca**, soit environ 16 % de tous les visionnages (ou 520 000). Au Canada, ces titres ont représenté 17 % de tous les visionnages dénombrés sur **onf.ca/nfb.ca**, une hausse notable par rapport à la moyenne de 11,5 % des trois années précédentes. Parmi les 5740 films offerts gratuitement sur **onf.ca/nfb.ca**, 8 % sont réalisés par des cinéastes autochtones.

Le portail Cinéma autochtone d'**onf.ca/nfb.ca** propose gratuitement et en continu de nouveaux films et des classiques de cinéastes autochtones ; le nombre de films de cette collection, qui était de 200 en 2017-2018, a plus que doublé en cinq ans pour passer à plus de 440 en 2021-2022.

Une tendance similaire se dessine dans le cas des projections publiques : des 1500 projections tenues en 2021-2022, plus de 600 ont comporté des titres autochtones et donné lieu à plus de 70 000 visionnages, ce qui représente 23 % de tous les visionnages en projections publiques au pays.

### **Augmenter l'accessibilité et la découvrabilité des contenus de l'ONF sur les plateformes numériques**

En 2021-2022, l'ONF a cherché à accroître la présence et la visibilité de ses contenus audiovisuels sur les différentes plateformes de distribution en ligne (y compris les médias sociaux) pour rejoindre plus de Canadiens et Canadiennes.

Les partenaires de diffusion en continu ont contribué à améliorer l'accessibilité des productions de l'ONF et à augmenter leur découvrabilité. Amazon Prime, en particulier, a suscité près de 2 millions de visionnages au Canada (comparativement à 77 000 en 2018-2019, la première année de ce partenariat). À l'échelle mondiale, le nombre de visionnages y est passé de 1,2 million en 2018-2019 à plus de 8 millions en 2021-2022. Nos visionnages sur YouTube ont

<sup>3</sup> Comme l'exercice 2020-2021 est le premier à s'être entièrement déroulé pendant la pandémie et que cela a entraîné un nombre exceptionnellement élevé de visionnages sur les chaînes en ligne, on n'en a pas tenu compte dans les calculs afin de ne pas causer de distorsion dans les moyennes des exercices antérieurs.

<sup>4</sup> Fonds des médias du Canada, Rapport annuel des tendances, <https://vision2032.cmf-fmc.ca/fr/valoriser-autrement/avenir-est-dans-la-representation>.

totalisé 3,6 millions, ce qui est le deuxième chiffre en importance sur cette plateforme (exception faite de 2020-2021) depuis que l'ONF y propose des chaînes.

L'ONF a continué de se rapprocher des auditoires sur les médias sociaux comme Facebook, Twitter et Instagram, comptant près de 1,1 million d'abonnés. Le taux d'engagement en 2021-2022 a atteint un sommet ; il est attribuable aux diverses campagnes de marketing, notamment celles ayant entouré les Oscars, le programme Animez-vous 2021 et les lancements de courts métrages sur Facebook, qui ont toutes rapproché l'organisme des auditoires en ligne.

Pour mieux comprendre ses divers auditoires et améliorer son potentiel d'interaction avec eux, l'ONF a commencé à mettre en œuvre une initiative de veille stratégique en vue d'accroître sa capacité de rassembler des données et d'engager ainsi les auditoires en se renseignant davantage sur leurs habitudes de consommation et sur leurs champs d'intérêt. En 2021-2022, diverses équipes internes ont terminé l'étape préparatoire qui a consisté à évaluer les besoins en matière de veille stratégique dans le but de définir les priorités et de créer un plan d'action.

### **La nouvelle offre éducative de l'ONF : une destination d'apprentissage incontournable pour les Canadiens et Canadiennes**

Depuis quelques années, l'ONF revoit ses modes de diffusion de contenu et son offre éducative globale, basée sur l'apprentissage par enquête et développée en consultation avec du personnel enseignant canadien, pour répondre aux modes d'apprentissage courants.

L'*École de l'Océan*, une ressource éducative offerte gratuitement en ligne, s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans. Un nouveau module intitulé « La récolte » a été lancé en novembre 2021. Ce module propose aux enseignantes et enseignants des activités médiatiques interdisciplinaires pour découvrir comment le hareng, le saumon et le peuple haïtzaqv sont interreliés dans le riche écosystème de la côte centrale de ce qu'on appelle maintenant la Colombie-Britannique. Un autre module a aussi été développé : « Biodiversité » aborde l'importance de la biodiversité et de son rapport avec les changements climatiques. Le module sera lancé à l'été 2022, lorsque la nouvelle version mobile, conviviale et accessible de l'*École de l'Océan* sera déployée.

L'ONF a en outre élargi son réseau de partenaires pour inclure des organisations clés au Canada (Green Learning et Coalition canadienne de la connaissance de l'océan) et aux États-Unis (National Marine Educators Association et North American Association for Environmental Education). En intensifiant et en raffinant sa présence dans les principaux agrégateurs de ressources éducatives et les plateformes de médias sociaux, ainsi qu'en publiant des billets promotionnels qui visent le personnel enseignant, l'ONF a étendu le rayonnement de l'*École de l'Océan* dans toute l'Amérique du Nord.

En 2021-2022, l'équipe d'Éducation ONF a achevé l'intégration du contenu de l'*École des médias – Le récit numérique* à sa plateforme en ligne. Ce nouveau programme d'apprentissage en ligne est conçu pour les élèves et le personnel enseignant désireux de s'initier à la production médiatique pertinente et engagée. Trois classes canadiennes ont mis à l'épreuve notre version bêta, et le déploiement est prévu pour mai 2022.

L'ONF a aussi accéléré la production du programme d'apprentissage *Voix autochtones et réconciliation* : scénarisation de six modules (« Traités et ententes », « Jeunesse », « Visions du monde », « Langues », « Lois et politiques » et « Gouvernance et économie »), tournage de tout le matériel nécessaire à la production de vidéos et élaboration de plusieurs activités interactives pour le module « Traités et accords ». Cette ressource, qui donnera aux élèves les connaissances, les compétences en pensée critique et les outils requis pour comprendre l'histoire et le vécu actuel des peuples autochtones du Canada de même que leurs cultures, sera lancée en septembre 2023.

### Conservation et préservation

Maintenant que l'ONF a terminé la numérisation de sa collection active, il doit s'assurer de restaurer les œuvres afin qu'elles restent accessibles pour les Canadiens et Canadiennes sur la plateforme de leur choix. En 2021-2022, l'organisme a proposé un nouvel indicateur pour mesurer les progrès réalisés dans la restauration d'images de films numérisés dans sa collection active. Le but de la restauration est de rendre à l'œuvre sa forme originale à l'aide d'outils et de techniques qui en retirent la poussière, stabilisent l'image et optimisent les contrastes et les couleurs.

De plus, l'ONF a trié plus de 20 % des quelque 11 000 bobines de films archivés et commencera la numérisation de ces documents en fonction de leur valeur patrimoniale et de leur état de détérioration. Témoignant de plus d'un siècle d'histoire canadienne, ces images constituent une ressource importante, non seulement pour les productions audiovisuelles de l'ONF, mais aussi pour les productions d'œuvres cinématographiques et télévisuelles du secteur privé, et même pour les activités éducatives. En 2021-2022, les restrictions sanitaires ont ralenti les travaux (car ils doivent être effectués sur place), et la numérisation urgente aux fins de vente d'archives a été priorisée.

### **Analyse comparative entre les sexes plus**

La diversité d'expression a continué d'être une priorité pour l'ONF en 2021-2022. L'institution veut s'assurer que ses productions reflètent la diversité canadienne et que l'ensemble de la population du Canada a accès à une pluralité de voix et d'histoires de tout le pays. L'organisme rend ses films accessibles à tout le monde en incluant des descriptions vidéo et des sous-titres à chaque nouvelle production.

En 2021-2022, l'ONF a maintenu ses engagements visant à soutenir la parité hommes-femmes et les communautés linguistiques en situation minoritaire, et à redéfinir ses relations avec les peuples autochtones. L'ONF s'emploie à donner une voix aux communautés qui sont systématiquement sous-représentées dans le paysage médiatique, que ce soit devant ou derrière la caméra : réalisatrices, peuples autochtones, communautés linguistiques en situation minoritaire, communautés noires et racisées, communautés 2ELGBTQIA+ et personnes handicapées.

Également en 2021-2022, l'ONF a créé et pourvu le poste de direction, Diversité, équité et inclusion, pour guider l'exécution des initiatives et des programmes stratégiques de diversité, d'équité et d'inclusion, et pour conseiller et guider tous les membres du personnel de direction de

l'ONF en vue de renforcer leurs compétences culturelles et leurs compétences en matière de leadership inclusif. Un autre poste de direction, Relations autochtones et engagement auprès des communautés, a aussi été pourvu ; sa titulaire contribue à établir des relations plus étroites avec les communautés autochtones et conseille l'ONF sur les questions de production et de distribution de ses œuvres.

### **Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)**

La collection d'œuvres audiovisuelles de l'ONF donne un aperçu de la diversité et de la vitalité de la culture canadienne et explore une pluralité de sujets, notamment des enjeux mondiaux tels la pauvreté et les inégalités, le changement climatique, la paix et la justice. En 2021-2022, des activités soutenant cette responsabilité essentielle ont contribué à la réalisation de plusieurs objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies.

En suscitant le dialogue et l'engagement au moyen de ses œuvres audiovisuelles, l'ONF peut agir comme catalyseur de changement et aider à la recherche du bien commun et du mieux-être de la société (ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces).

En 2021-2022, l'accessibilité et la découvrabilité accrues des films créés par des cinéastes autochtones et proposés sur [onf.ca/nfb.ca](http://onf.ca/nfb.ca) et dans le portail Cinéma autochtone, de même que sur les chaînes des partenaires en ligne, ont appuyé l'engagement organisationnel visant à redéfinir ses relations avec les peuples autochtones (ODD 16).

Ressource fiable pour le personnel enseignant du pays, l'ONF fournit aux écoles canadiennes, dans les deux langues officielles, du contenu audiovisuel qui contribue à promouvoir la compétence médiatique et la citoyenneté mondiale (ODD 4 : Éducation de qualité). Un projet comme l'*École de l'Océan* appuie l'ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique, en incitant les jeunes à prendre des mesures positives pour améliorer l'état des océans qui bordent le Canada et des écosystèmes qui y sont reliés en vue de susciter des changements environnementaux et sociaux.

### **Expérimentation**

En 2021-2022, l'ONF s'est bien adapté à la situation sanitaire occasionnée par la COVID en passant à un modèle hybride de projections publiques (y compris dans les festivals) qui jumelle les modes présentiel et virtuel. Il semble que ce nouveau modèle s'impose désormais.

L'ONF a aussi continué d'expérimenter de nouvelles stratégies de distribution pour lancer ses nouvelles productions. Les exemples ci-après témoignent du succès remporté par ces méthodes innovatrices pour faire en sorte que l'organisme rejoigne ses auditoires sur diverses plateformes ; ils confirment en outre que le contenu proposé par l'ONF demeure pertinent aux yeux des Canadiens et Canadiennes.

- *Affairs of the Art (L'art dans le sang)*  
Présenté dans plus de 65 festivals et gagnant de 27 prix, ce court métrage sélectionné aux Oscars a été **offert gratuitement pour diffusion en continu** sur [onf.ca/nfb.ca](http://onf.ca/nfb.ca) avant la cérémonie du festival hollywoodien et a ainsi été vu plus de 15 000 fois. *The New Yorker* l'a

également proposé de la même façon aux auditoires canadiens et américains dans son espace de visionnage en ligne.

- ***The Lake Winnipeg Project (La série Lac Winnipeg)*** a été présenté en première mondiale le 21 juin 2021, à l’occasion de la Journée nationale des peuples autochtones. En partenariat avec le Musée des beaux-arts de Winnipeg et The Decolonizing Lens, l’ONF a donné une projection virtuelle assortie d’une table ronde préalablement enregistrée réunissant le réalisateur et une délégation communautaire. La série documentaire en quatre parties a ensuite été mise en ligne en primeur sur [onf.ca/nfb.ca](http://onf.ca/nfb.ca), puis la diffusion des quatre films sur Facebook, échelonnée sur deux semaines, a donné lieu à environ 20 000 visionnages.
- ***Dans l’ombre du Star Wars Kid***  
À la suite d’une entrevue avec le cinéaste (Mathieu Fournier) et le protagoniste (Ghyslain Raza) à l’émission télévisée *Tout le monde en parle* le 27 mars, l’ONF a lancé le documentaire sur [onf.ca/nfb.ca](http://onf.ca/nfb.ca) le 31 mars, un jour après sa diffusion sur les ondes de Télé-Québec. Le film a reçu une bonne couverture médiatique, ce qui n’a pas manqué d’attirer l’attention du public au moment de sa mise en ligne. La campagne publicitaire soutenue par la publication de contenu sur des médias sociaux ciblés a suscité un fort engagement. En seulement deux semaines, la seule version française du film a généré près de 13 000 visionnages sur [onf.ca](http://onf.ca).
- ***Stateless (Apatrides)***  
Après une tournée des festivals et des projections (en présentiel) en salle réussies, *Stateless (Apatrides)* a été mis en ligne sur [onf.ca/nfb.ca](http://onf.ca/nfb.ca) le 1<sup>er</sup> février 2022 pour souligner le Mois de l’histoire des Noirs. Grâce à ses chaînes de médias sociaux, l’ONF a contribué à amplifier son rayonnement par du contenu social supplémentaire et des billets ciblant les adeptes de l’institution. L’ONF a également travaillé avec des partenaires communautaires locaux, y compris les Festivals du film black de Montréal et de Toronto, et a mené des activités de rayonnement sur le terrain dans les communautés caraïbéennes de Montréal, Toronto et Vancouver pour faire connaître le lancement du film. Depuis février, la production a été regardée environ 6000 fois sur [onf.ca/nfb.ca](http://onf.ca/nfb.ca).

En 2021-2022, l’ONF a conclu des ententes de collaboration avec trois distributeurs d’œuvres en réalité virtuelle au Canada et à l’étranger : Hubblo (Canada), SandMan Studios (Hong Kong) et Astrea (France). Il a aussi été présent sur des plateformes de distribution d’œuvres en RV directement au consommateur — Oculus Quest (Meta), Steam et Viveport —, et ses produits seront bientôt offerts dans Pico Store. Les recettes potentielles à tirer des plateformes prenant en charge la réalité virtuelle ainsi que des sites de ventes d’applications sont à la hausse et évaluées actuellement. L’organisme a en outre exploré des modèles d’affaires pour les installations de divertissement fixes (LBE), y compris l’installation interactive *The Book of Distance (Le livre de la distance)*, qui faisait partie de l’exposition *Trois mouvements* au Centre PHI de mars à septembre 2021. Notons que les occasions de divertissement dans les installations fixes ont diminué en raison des restrictions dues à la pandémie. L’ONF entend poursuivre sur cette voie en 2022-2023.

## Principaux risques

L'ONF voit ses recettes de distribution baisser d'année en année : elles sont passées de 5,130 millions de dollars en 2011-2012 à 2,928 millions en 2019-2020, puis à 2,449 millions en 2020-2021 et à 2,718 millions en 2021-2022. Même si, en 2021-2022, les contrecoups sur les recettes provoqués par les restrictions sanitaires attribuables à la COVID-19 ont été moindres qu'à l'exercice précédent (en raison des ventes soutenues sur le marché de l'éducation et des recettes plus élevées que prévu tirées des plans d'archives), l'incertitude règne encore en raison de la pandémie. Il y a encore un risque que des sorties en salle et des événements organisés par l'industrie soient annulés, réduisant d'autant les occasions de ventes. Par sa capacité d'offrir une programmation audacieuse et distinctive, ainsi que d'intensifier sa présence sur les plateformes numériques (qui rendent le contenu accessible en ligne plus facilement et rapidement), l'ONF détient la clé qui lui permettra de rejoindre davantage d'auditoires, ce qui atténue ce risque.

La capacité de l'institution de mener à bien ses stratégies d'accessibilité des œuvres et d'interaction avec les auditoires à l'ère du numérique est étroitement liée à la rapidité d'évolution des technologies d'aujourd'hui. Si l'ONF veut demeurer un environnement propice à l'innovation, une infrastructure moderne et flexible s'impose. L'organisation gère ce risque par la mise en œuvre de son Plan technologique 2021-2025, qui favorise la production à distance et la collaboration entre les créatrices et créateurs, ainsi que la distribution multiplateforme.

## Résultats atteints

Le tableau suivant montre, pour l'accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires, les résultats obtenus, les indicateurs de rendement, les cibles et les dates cibles pour 2021-2022, ainsi que les résultats réels pour les trois derniers exercices pour lesquels vous avez accès aux résultats réels.

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2019-2020	Résultats réels 2020-2021	Résultats réels 2021-2022
Les œuvres de l'ONF sont accessibles sur les plateformes numériques	Nombre de titres offerts en ligne	5000	31 mars 2022	4 888	5 388	5 737
Les œuvres de l'ONF sont visionnées à travers le monde	Nombre de visionnages d'œuvres de l'ONF	70 500 000	31 mars 2022	81 335 869	72 757 041	64 059 352
	Pourcentage de la population canadienne qui affirme avoir vu une production de	20 %	31 mars 2022	20 %	Non-disponible	31 %

	l'ONF au cours de la dernière année					
L'ONF est engagé dans une relation avec ses auditoires en ligne	Nombre d'interactions entre l'ONF et ses auditoires en ligne	10 000 000	31 mars 2022	12 273 296	17 418 201	12 534 943
Les œuvres de l'ONF sont préservées et leur pérennité est assurée pour les générations futures	Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection active	99,9 %	31 mars 2022	99,9 %	99,9 %	99,9 %
	Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection totale	83 %	31 mars 2022	79 %	85 %	73 % <sup>5</sup>

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'ONF figurent dans l'[InfoBase du GC](#)<sup>iv</sup>.

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

Le tableau suivant montre, pour l'accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires, les dépenses budgétaires de 2021-2022, ainsi que les dépenses réelles pour cet exercice.

	Budget principal des dépenses 2021-2022	Dépenses prévues 2021-2022	Autorisations totales pouvant être utilisées 2021-2022	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2021-2022	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2021-2022
Budget principal des dépenses	20 935 568	20 935 568	23 089 489	21 402 328	466 760
Fonds renouvelable	-	-	3 680 985	(10 552)	(10 552)
<b>TOTAL</b>	<b>20 935 568</b>	<b>20 935 568</b>	<b>26 770 474</b>	<b>21 391 776</b>	<b>456 208</b>

L'augmentation des dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues pour cette responsabilité essentielle est due au retour progressif des activités de marketing et de distribution à des niveaux

<sup>5</sup> Il est à noter qu'à partir de l'année financière 2021-2022, le résultat de cet indicateur est calculé au moyen d'une méthodologie différente. En effet, un titre qui est numérisé plus d'une fois (pour des raisons techniques) ne sera dorénavant calculé qu'une seule fois, et non plusieurs fois comme c'était le cas dans le passé. Ainsi, les résultats de l'indicateur ont été revus à la baisse, avec le retrait des œuvres numérisées plus d'une fois, et sont maintenant représentatifs du pourcentage de la collection totale qui est numérisé à ce jour.

pré-pandémie. La hausse du niveau des dépenses a été en partie financée par les fonds reçus pour les besoins opérationnels critiques.

Les investissements technologiques progressent, permettant de connecter virtuellement tous les bureaux et les installations de l'ONF et de collaborer à la distribution de contenu audiovisuel à distance.

Le financement de ces investissements a été prélevé sur les autorisations principales. Ainsi, aucun prélèvement sur le fonds renouvelable n'a été requis pour des acquisitions d'immobilisations.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'ONF figurent dans l'[InfoBase du GC](#)<sup>v</sup>.

## Ressources humaines (équivalents temps plein)

Le tableau suivant indique, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère a besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle en 2021-2022.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein réels 2021-2022	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2021-2022
164	155	-9

La diminution des équivalents temps plein est notamment liée à la réduction des ressources humaines requises dans le cadre du programme de numérisation de la collection, ainsi qu'à la baisse de la proportion des services techniques consacrés à la distribution des œuvres, à la suite d'investissements technologiques.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'ONF figurent dans l'[InfoBase du GC](#)<sup>vi</sup>.

## Services internes

### Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes désignent les activités et les ressources des 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes de l'organisation. Les 10 catégories de services sont les suivantes :

- ▶ services de gestion des acquisitions;

- ▶ services de communication;
- ▶ services de gestion des finances;
- ▶ services de gestion des ressources humaines;
- ▶ services de gestion de l'information;
- ▶ services des technologies de l'information;
- ▶ services juridiques;
- ▶ services de gestion du matériel;
- ▶ services de gestion et de surveillance;
- ▶ services de gestion des biens immobiliers.

## Résultats

### Se raconter pour se comprendre

L'exercice 2021-2022 marque la deuxième année de mise en œuvre des orientations du Plan stratégique 2020-2023. Ce plan triennal comporte deux piliers principaux et trois actions pour chacun de ces piliers. Il met en avant sept engagements stratégiques qui constituent la base des différentes actions énoncées. Le déploiement de ce plan ambitieux touche tous les secteurs de l'institution. C'est à travers le Plan d'action institutionnel 2021-2022 que l'organisation a détaillé les mesures à prioriser pour la dernière année. Ce plan d'action annuel illustre la synergie entre les différentes directions de l'ONF et a été utilisé comme feuille de route collective pour guider les actions durant l'année écoulée.

### Être un vecteur de changement en matière de diversité et d'inclusion

L'exercice financier 2021-2022 correspond à la première année de mise en œuvre des objectifs et des engagements de l'ONF en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. Afin d'être une organisation égalitaire, ouverte et diversifiée, l'ONF a apporté des changements durables conformément aux 24 engagements du plan. Parmi les faits saillants de l'année figure la nomination de la directrice, Diversité, équité et inclusion, qui relève directement du commissaire. L'ONF a aussi fait des progrès pour éliminer le racisme systémique et les préjugés inconscients, et ainsi mieux refléter la société canadienne. En effet, plusieurs personnes clés des ressources humaines, de la haute direction et impliquées dans les processus de recrutement ont suivi une formation de sensibilisation sur les préjugés inconscients et sur la diversité et l'inclusion. Une formation sur la diversité obligatoire pour tout le personnel est en cours de préparation et sera lancée à l'automne 2022.

Pour rejoindre les différents groupes sous-représentés, l'ONF a élargi ses bassins de recrutement en établissant de nouvelles relations et en faisant affaire avec des firmes de recrutement spécialisées. En conséquence, plus de la moitié des postes de directrices générales et directeurs généraux, de directrices et directeurs, de productrices exécutives et producteurs exécutifs et de productrices et producteurs qui ont été pourvus en cours d'année l'ont été par des personnes issues des communautés autochtones ou de la diversité. De plus, en date du 31 mars 2022, 22 % de l'effectif total de l'ONF s'est autodéclaré comme appartenant à un groupe sous-représenté, ce qui représente une hausse comparativement à 2020-2021 (19 %). Mentionnons aussi qu'un questionnaire d'autoidentification à l'intention des créateurs et créatrices et des collaborateurs et collaboratrices est en voie d'élaboration. Son utilisation permettra aux personnes appartenant à

des groupes sous-représentés d'être désignées comme elles le souhaitent, et à l'ONF d'avoir des données qui l'aideront à devenir une organisation plus représentative de la société canadienne.

La nomination d'une directrice, Relations autochtones et engagement auprès des communautés, qui relève aussi directement du commissaire, a notamment permis de poursuivre la collaboration avec le comité-conseil autochtone. Des travaux ont été entamés afin de mesurer le chemin parcouru depuis le lancement du Plan autochtone 2017-2020 et de poursuivre sur cette lancée en établissant des priorités partagées par l'ensemble de l'organisation. Il est à noter que le personnel autochtone constitue maintenant 2 % de l'effectif total et inclut trois productrices.

En ce qui a trait à la parité hommes-femmes, l'ONF maintient des résultats très positifs et a reçu la certification Parité or de La gouvernance au féminin. Il s'agit de la quatrième certification consécutive que lui décerne cet organisme. L'institution a aussi continué de privilégier ses relations avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Au cours de la dernière année, l'ONF a tenu des rencontres bilatérales avec la Fédération culturelle canadienne-française et ses membres, ainsi qu'avec l'English Language Arts Network et le Conseil québécois de la production de langue anglaise. Mentionnons aussi que l'ONF a contribué activement au processus de renouvellement de l'Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire du Canada, qui arrivera à échéance en 2023.

### **Transformer les pratiques de gestion des ressources humaines**

Au cours de l'année 2021-2022, l'ONF a continué de mettre en œuvre sa stratégie intégrée de gestion des talents. Basée sur six concepts clés en matière de ressources humaines et sur les valeurs organisationnelles qui servent de fil conducteur, cette stratégie est essentielle à la transformation de l'ONF. Une réflexion sur la refonte de l'approche de gestion de la performance a été poursuivie et une recherche ciblée sur les stratégies des meilleurs employeurs a été amorcée. En collaboration avec une firme-conseil, l'ONF a entamé l'élaboration d'une stratégie intégrée des compétences et des comportements en lien avec les valeurs organisationnelles. À cette fin, des ateliers de discussion avec les membres du personnel ainsi que les créateurs et créatrices ont eu lieu et ont permis de déterminer des comportements et des compétences associés aux valeurs de l'ONF et adaptés à sa culture organisationnelle et aux enjeux auxquels il fait face.

### **Santé mentale et bien-être en milieu de travail**

Au cours de l'exercice 2021-2022, des recommandations du Comité qualité de vie ont été présentées au comité exécutif, qui a donné son aval pour la poursuite des travaux. Pour certaines des initiatives proposées, des actions préliminaires ont été amorcées, dont voici quelques exemples. Des espaces sécuritaires pour échanger et favoriser des interactions saines et respectueuses sur différents sujets ont été lancés. Ainsi, une première conversation thématique dans le cadre de la modernisation de l'organisation du travail a rassemblé plus de 50 % des membres du personnel et fut un succès. De nouveaux sujets de discussion seront abordés au cours de la prochaine année. Pour ce qui est de l'augmentation de l'investissement en formation, l'ONF a jeté les premières bases en s'assurant d'avoir un portrait clair et précis des montants octroyés et utilisés pour chacune des directions de l'organisation. Ces premières étapes sont essentielles afin d'avoir des sources de données communes, de mesurer l'investissement actuel et

d'augmenter les fonds par la suite. Par ailleurs, l'ONF a commencé son analyse de la répartition de la charge de travail en vue de permettre une planification cohérente, réaliste et arrimée à la capacité organisationnelle. Afin d'assurer une uniformité et une équité au sein des différentes directions de l'organisation, l'ONF a harmonisé les conditions de travail du personnel exclu non représenté à celles du personnel syndiqué, et des formations sur la gestion des heures supplémentaires ont été données aux gestionnaires ainsi qu'aux employés et employées. En outre, l'organisation a amorcé la réflexion sur la création d'un comité opérationnel, ainsi que sur son rôle et ses responsabilités.

Après l'entrée en vigueur de la *Loi modifiant le Code canadien du travail (harcèlement et violence)*, l'ONF a actualisé sa Politique sur la prévention et l'élimination du harcèlement et de la violence au travail afin d'assurer sa conformité à la nouvelle législation. C'est dans ce cadre que tous les membres du personnel, y compris les nouvelles recrues, ont dû suivre un cours offert par l'École de la fonction publique du Canada afin d'être formés sur les nouveaux concepts, les mécanismes et les processus liés à cette nouvelle législation.

### **Plan de développement technologique**

L'ONF a connu dans les dernières années une accélération de ses développements technologiques, notamment en raison de la pandémie. La création à distance s'étant imposée pour permettre de maintenir les activités de production, l'équipement et l'infrastructure technologiques de l'ONF ont été adaptés en conséquence. C'est dans l'esprit du premier pilier de son Plan technologique 2021-2025, qui prévoit la mise en place de technologies novatrices pour collaborer à distance et ouvrir de nouvelles possibilités pour la création, que l'ONF a relié le studio de Vancouver à son réseau haute vitesse. Les ressources des quatre points d'accès technologique (*hubs*) que sont Montréal, Toronto, Vancouver et les salles de conservation pourront être partagées avec tous les studios de l'ONF grâce aux accès à distance aux technologies infonuagiques. De plus, un portail d'accès virtuel à des salles techniques a été implanté, ce qui permet aux créatrices et créateurs de collaborer en format hybride : certains à distance et d'autres sur place.

Au cours de l'année 2021-2022, l'ONF a aussi poursuivi sa transition vers l'infrastructure infonuagique afin d'assurer plus de flexibilité et une meilleure planification des opérations. Cinq salles de montage à distance supplémentaires se sont ajoutées à l'offre de service de l'ONF, ce qui permet de s'adapter aux besoins de chaque équipe de production.

## Ressources financières budgétaires (en dollars)

Le tableau suivant présente, pour les services internes, les dépenses budgétaires en 2021-2022, ainsi que les dépenses pour cet exercice.

	Budget principal des dépenses 2021-2022	Dépenses prévues 2021-2022	Autorisations totales pouvant être utilisées 2021-2022	Dépenses réelles (autorisations utilisées) * 2021-2022	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2021-2022
Budget principal des dépenses	9 620 848	9 620 848	10 595 700	11 143 384	1 522 536
Fonds renouvelable	-	-	1 725 462	88 938	88 938
<b>TOTAL</b>	<b>9 620 848</b>	<b>9 620 848</b>	<b>12 321 162</b>	<b>11 232 322</b>	<b>1 611 474</b>

Les dépenses réelles sont supérieures aux dépenses prévues en raison de l'exigence d'un audit externe ponctuel, ainsi que du soutien continu aux projets visant à rationaliser les processus opérationnels et à renforcer la conformité organisationnelle aux politiques et aux directives du gouvernement. L'augmentation du niveau des dépenses a été en partie financée par les fonds reçus pour les besoins opérationnels critiques.

En outre, l'ONF continue d'affecter des ressources en vue de réagir à la pandémie de COVID-19. Il a ainsi adapté sa politique de télétravail dans le contexte de modèles de travail hybrides, communiqué et mis en œuvre des mesures de santé et de sécurité, en plus de satisfaire à des exigences supplémentaires en matière de production de rapports liés aux répercussions de la pandémie sur l'organisation.

## Ressources humaines (équivalents temps plein)

Le tableau suivant présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère a besoin pour fournir ses services internes en 2021-2022.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein réels 2021-2022	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2021-2022
66	75	9

Les services internes ont consacré des ressources humaines supplémentaires à plusieurs initiatives, dont :

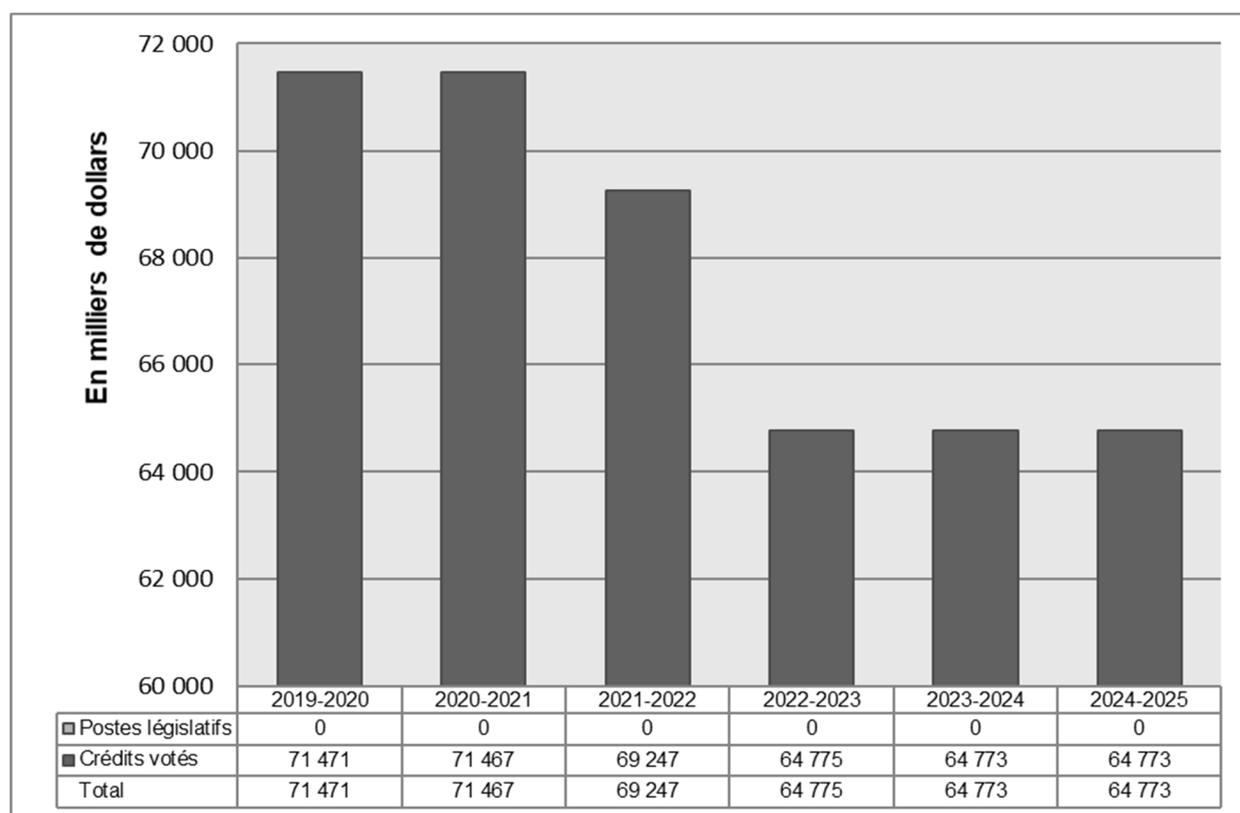
- les mesures pour réagir à la pandémie de COVID-19, notamment la mise en place d'un modèle de travail hybride ;
- le soutien continu aux projets visant à rationaliser les processus opérationnels et à renforcer la conformité organisationnelle aux politiques et aux directives du gouvernement.

## Dépenses et ressources humaines

### Dépenses

#### Dépenses de 2019-2020 à 2024-2025

Le graphique suivant présente les dépenses réelles et prévues (votées et législatives) au fil du temps. Il ne fait pas état des dépenses engagées durant l'exercice en cours, lesquelles ont été financées à même le fonds renouvelable de l'ONF. Ce fonds sert à financer le fonds de roulement et les acquisitions d'immobilisations ; il est remboursé périodiquement par les principales autorisations votées qui sont présentées ci-après.



L'ONF a reçu 14,4 millions de dollars pour financer le déménagement de son bureau central à Montréal : 4,6 millions en 2019-2020 et 9,8 millions au cours des exercices précédents. Le déménagement a eu lieu à l'automne 2019 et à l'hiver 2020. L'organisation remboursera ces 14,4 millions de dollars par une diminution de 1,2 million de dollars de son allocation annuelle durant 12 ans, diminution amorcée en 2020-2021.

Les dépenses comprennent le financement de besoins opérationnels critiques, soit 4,7 millions de dollars de dépenses réelles en 2020-2021 et 5,1 millions de dollars en 2021-2022. En 2021-2022, les dépenses réelles se chiffrent à 69,2 millions de dollars et sont inférieures à celles de l'année

précédente, principalement en raison d'une affectation bloquée de 1,7 million de dollars réservée pour le remboursement du fonds renouvelable.

Les dépenses prévues en 2022-2023 comprennent une réduction de 0,9 million de dollars de l'allocation annuelle, affectée au remboursement du fonds renouvelable pour les investissements faits en 2019-2020. Prévu sur cinq ans, ce remboursement a débuté en 2021-2022.

## Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau « Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes » présente les ressources financières budgétaires affectées aux responsabilités essentielles et aux services internes de l'ONF.

Les autorisations de l'ONF comprennent les dépenses budgétaires votées par le Parlement tous les ans.

L'ONF est aussi autorisé à utiliser son fonds renouvelable (par autorisation permanente) pour financer son fonds de roulement et ses acquisitions d'immobilisations. Il rembourse périodiquement ce fonds à même des autorisations votées, en suivant les directives reçues du Conseil du Trésor.

Conformément à son plan d'investissement, l'ONF progresse dans le renouvellement de l'équipement technologique en production audiovisuelle et a terminé le déménagement et la modernisation de son installation de numérisation et de conservation. Le financement de ces investissements majeurs a été puisé dans le fonds renouvelable en 2019-2020 et dans les autorisations budgétaires principales en 2020-2021 et 2021-2022.

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2021-2022	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Autorisations totales pouvant être utilisées 2021-2022	Dépenses réelles (autorisation s utilisées) 2019-2020	Dépenses réelles (autorisation s utilisées) 2020-2021	Dépenses réelles (autorisation s utilisées) 2021-2022
<b>Autorisations votées du budget principal des dépenses</b>								
Programmation et production audiovisuelles	35 025 096	35 025 096	34 688 322	34 688 322	39 164 806	37 074 606	38 620 938	36 701 399
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	20 935 568	20 935 568	19 656 234	19 656 234	23 089 489	22 782 247	21 960 486	21 402 328
<b>Total partiel</b>	<b>55 960 664</b>	<b>55 960 664</b>	<b>54 344 556</b>	<b>54 344 556</b>	<b>62 254 295</b>	<b>59 856 853</b>	<b>60 581 424</b>	<b>58 103 727</b>
Services internes	9 620 848	9 620 848	10 430 890	10 429 161	10 595 700	11 614 193	10 885 122	11 143 384

<b>Total</b>	<b>65 581 512</b>	<b>65 581 512</b>	<b>64 775 446</b>	<b>64 773 717</b>	<b>72 849 995</b>	<b>71 471 046</b>	<b>71 466 546</b>	<b>69 247 111</b>
<b>Autorisations du Fonds renouvelable</b>								
Programmation et production audiovisuelles	-	-	1 931 202	1 631 551	6 096 632	1 340 634	2 123	11 203
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	-	-	626 336	418 346	3 680 985	3 021 110	68 198	(10 552)
<b>Total partiel</b>	-	-	<b>2 557 537</b>	<b>2 049 897</b>	<b>9 777 617</b>	<b>4 361 744</b>	<b>70 321</b>	<b>651</b>
Services internes	-	-	52 195	41 835	1 725 462	77 514	213 055	88 938
<b>Total</b>	-	-	<b>2 609 732</b>	<b>2 091 732</b>	<b>11 503 079</b>	<b>4 439 258</b>	<b>283 376</b>	<b>89 589</b>
<b>Autorisation totales</b>								
Programmation et production audiovisuelles	35 025 096	35 025 096	36 619 524	36 319 873	45 261 438	38 415 240	38 623 061	36 712 602
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	20 935 568	20 935 568	20 282 570	20 074 580	26 770 474	25 803 357	22 028 684	21 391 776
<b>Total partiel</b>	<b>55 960 664</b>	<b>55 960 664</b>	<b>56 902 093</b>	<b>56 394 453</b>	<b>72 031 912</b>	<b>64 218 597</b>	<b>60 651 745</b>	<b>58 104 378</b>
Services internes	9 620 848	9 620 848	10 483 085	10 470 996	12 321 162	11 691 707	11 098 177	11 232 322
<b>Total</b>	<b>65 581 512</b>	<b>65 581 512</b>	<b>67 385 178</b>	<b>66 865 449</b>	<b>84 353 074</b>	<b>75 910 304</b>	<b>71 749 922</b>	<b>69 336 700</b>

Le budget principal et les dépenses prévues de 2021-2022 comprennent une réduction de 1,2 million de dollars affectés au remboursement des avances de fonds reçues pour le déménagement du bureau central à Montréal. Cette réduction a commencé en 2020-2021 et devrait durer 12 ans, ce qui représente un remboursement total de 14,4 millions de dollars. La planification et la réalisation du déménagement du bureau central se sont principalement déroulées en 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Les autorisations totales pouvant être utilisées en 2021-2022, qui s'élèvent à 72,9 millions de dollars, incluent un financement de 5,1 millions de dollars pour les besoins opérationnels essentiels, comme cela a été confirmé dans l'allocation budgétaire supplémentaire, ainsi que 1,8 million de dollars reportés de l'année précédente. Les autorisations totales pouvant être utilisées en 2021-2022 incluent un montant bloqué de 1,7 million de dollars qui a été affecté au

remboursement du fonds renouvelable pour les investissements en capital effectués en 2019-2020.

En 2021-2022, les dépenses réelles financées à même les autorisations principales se chiffrent à 69,2 millions de dollars et sont inférieures à celles de l'année précédente, principalement en raison de l'affectation bloquée de 1,7 million de dollars réservée pour le remboursement du fonds renouvelable.

L'ONF a pu financer des investissements à hauteur de 1,7 million de dollars pour 2021-2022 et de 5,3 millions de dollars pour 2020-2021 grâce à des réductions de coûts et à des économies d'exploitation découlant du ralentissement de l'activité pendant la pandémie. En 2019-2020, les dépenses liées au plan d'investissement se sont élevées à 5 millions de dollars, dont 4,3 millions ont été financés par le mécanisme du fonds renouvelable, ce qui permet le remboursement des acquisitions d'immobilisations sur cinq ans. En 2021-2022, un remboursement de 1,7 million de dollars a été effectué par le biais d'une affectation bloquée des autorisations votées pour le budget principal.

## Ressources humaines

Le tableau « Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes » présente les équivalents temps plein (ETP) affectés à chacune des responsabilités essentielles et aux services internes de l'ONF.

### Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services interne

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2019-2020	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Équivalents temps plein réels 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024
Programmation et production audiovisuelles	156	158	152	157	154	154
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	164	154	164	155	157	157
<b>Total partiel</b>	<b>320</b>	<b>312</b>	<b>316</b>	<b>312</b>	<b>311</b>	<b>311</b>
Services internes	74	75	66	75	73	73
<b>Total</b>	<b>394</b>	<b>387</b>	<b>382</b>	<b>387</b>	<b>384</b>	<b>384</b>

Comparativement à l'exercice 2019-2020, les ressources humaines consacrées à l'accessibilité des œuvres et à l'interaction avec les auditoires ont diminué, alors que celles affectées à la programmation et à la production audiovisuelles ainsi qu'aux services internes sont demeurées relativement stables.

En 2021-2022, les activités de production audiovisuelle se sont poursuivies, et une plus grande proportion des ressources techniques internes leur a été allouée, notamment avec la mise en place de nouveaux outils technologiques.

En ce qui concerne l'accessibilité des œuvres et l'interaction avec les auditoires, les activités ont repris graduellement après la pandémie. Toutefois, la proportion de services techniques qui leur est allouée a diminué. Par ailleurs, les activités de numérisation de la collection ont été réduites puisque la numérisation de la collection active est achevée.

De plus, plusieurs initiatives menées par les services internes se sont poursuivies, dont :

- l'affectation de ressources en vue de réagir à la pandémie de COVID-19, notamment pour la mise en place d'un modèle de travail hybride ;
- le soutien continu aux projets visant à rationaliser les processus opérationnels et à renforcer la conformité organisationnelle aux politiques et aux directives du gouvernement.

## Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives de l'ONF, consultez les [Comptes publics du Canada 2021](#)<sup>vii</sup>.

## Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses de l'ONF avec les dépenses et les activités du gouvernement du Canada figurent dans l'[InfoBase du GC](#)<sup>viii</sup>.

## États financiers et faits saillants des états financiers

### États financiers

Les états financiers (non audités) de l'ONF pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 sont affichés sur [le site Web ministériel](#)<sup>ix</sup>.

### Faits saillants des états financiers

#### État condensé des résultats (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus 2021-2022	Résultats réels 2021-2022	Résultats réels 2020-2021	Écart (résultats réels de 2021-2022 moins résultats prévus de 2021-2022)	Écart (résultats réels de 2021-2022 moins résultats réels de 2020-2021)
Total des charges	72 817 000	77 046 000	74 550 000	4 229 000	2 496 000
Total des recettes	3 750 000	6 074 000	3 795 000	2 324 000	2 279 000
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	69 067 000	70 972 000	70 755 000	1 905 000	217 000

### Revenus

Les revenus constatés en 2021-2022 ont augmenté par rapport aux résultats prévus et aux résultats de l'année précédente. Ceci s'explique par les recettes tirées des partenariats sur les projets et les ventes de produits audiovisuels.

### Dépenses

Les dépenses sont constatées selon la comptabilité d'exercice.

L'écart entre les résultats réels atteints en 2021-2022 et les résultats prévus provient de plusieurs

facteurs :

- augmentation des revenus externes ;
- augmentation des dépenses au titre des révisions salariales ;
- augmentation des dépenses de programmation, marketing et distribution à la suite de la reprise des activités postpandémie ;
- dépenses ponctuelles dans le cadre d’un audit externe ;
- soutien continu aux projets internes visant à rationaliser les processus opérationnels et à renforcer la conformité organisationnelle aux politiques et aux directives du gouvernement.

L’augmentation du niveau des dépenses a été en partie financée par les fonds reçus pour les besoins opérationnels critiques.

### État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2022 (en dollars)

Renseignements financiers	2021-2022	2020-2021	Écart (2021-2022 moins 2020-2021)
Total du passif net	14 820 000	19 048 000	-4 228 000
Total des actifs financiers nets	5 795 000	9 745 000	-3 950 000
Dette nette du ministère	9 025 000	9 303 000	-278 000
Total des actifs non financiers	24 883 000	26 885 000	-2 002 000
Situation financière nette du ministère	15 858 000	17 582 000	-1 724 000

La diminution du total des passifs nets résulte de plusieurs facteurs, dont le paiement d’équipements technologiques pour le bureau central, le paiement des provisions salariales dans le cadre du comité paritaire, ainsi que le règlement des réclamations de dommages liées au système de paie Phénix.

La diminution du total des actifs financiers nets résulte essentiellement de la baisse du montant à recevoir du Trésor du fait de la réduction des passifs.

La dette du Ministère représente l’écart entre le total des passifs nets et le total des actifs financiers nets.

La diminution du total des actifs non financiers provient de l’amortissement des immobilisations acquises dans le cadre du plan d’investissement.

La situation financière nette du Ministère diminue principalement à la suite de l’amortissement des immobilisations.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2021-2022 sont fournis dans l’état des résultats prospectif et les notes de 2021-2022 de l’ONF<sup>x</sup>.

## Renseignements ministériels

### Profil organisationnel

**Ministre de tutelle** : L'honorable Pablo Rodriguez, C.P., député, Ministre du Patrimoine canadien

**Administrateur général** : Claude Joli-Cœur, commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'ONF

**Portefeuille ministériel** : Patrimoine canadien

**Instrument habilitant** : [Loi sur le cinéma](#)<sup>xi</sup>, L.R.C., ch. N-8

**Année de constitution ou de création** : 1939

**Autres** : Le conseil d'administration de l'ONF est composé de huit membres, soit le commissaire du gouvernement à la cinématographie, qui agit à titre de président, le directeur général de Téléfilm Canada (membre de droit) et six autres personnes nommées par le gouverneur en conseil. À l'exception du commissaire et du directeur général de Téléfilm Canada, les membres du conseil sont désignés pour un mandat de trois ans. Le rôle du conseil est principalement de définir les orientations stratégiques de l'ONF et d'en surveiller les résultats. Il approuve, entre autres, ses plans stratégiques et ses budgets.

### Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons

La section « Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons » est accessible sur le [site Web de l'ONF](#)<sup>xii</sup>.

Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du ministère, consultez la [lettre de mandat du ministre](#)<sup>xiii</sup>.

### Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le [site Web de l'ONF](#)<sup>xiv</sup>.

## Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de l'ONF de 2021-2022 sont présentés ci-dessous.

RÉPERTOIRE DES PROGRAMMES	CADRE MINISTÉRIEL DES RÉSULTATS		SERVICES INTERNES	
	Responsabilité essentielle 1 : Programmation et production audiovisuelles	Responsabilité essentielle 2: Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires		
Programme: Programmation et production audiovisuelles	<p><b>Résultat ministériel :</b> Les œuvres de l'Office national du film sont le reflet des perspectives pancanadiennes.</p> <p>Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs du Québec</p> <p>Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Ontario</p> <p>Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de l'Atlantique</p> <p>Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs des Prairies canadiennes, du Nunavut et des territoires du Nord-Ouest</p> <p>Indicateur : Pourcentage d'œuvres signées par les cinéastes et créateurs de la Colombie-Britannique et du Yukon</p>	<p><b>Résultat ministériel:</b> Les œuvres de l'ONF sont accessibles sur les plateformes numériques</p> <p>Indicateur: Nombre de titres offerts en ligne</p>	Programme: Distribution des œuvres et interaction avec les auditoires	Programme: Promotion des œuvres et rayonnement de l'ONF
	<p><b>Résultat ministériel :</b> L'Office national du film est un centre mondial d'excellence en production audiovisuelle.</p> <p>Indicateur : Nombre de prix remportés dans les festivals et les galas.</p>	<p><b>Résultat ministériel:</b> Les œuvres de l'ONF sont visionnées à travers le monde</p> <p>Indicateur: Nombre de visionnages d'œuvres de l'ONF</p> <p>Indicateur: Pourcentage de la population canadienne qui affirme avoir vu une production de l'ONF au cours de la dernière année</p>		
	<p><b>Résultat ministériel:</b> L'Office national du film encourage les talents de l'industrie et de la diversité culturelle canadiennes.</p> <p>Indicateur: Pourcentage de productions achevées signées par la relève</p> <p>Indicateur: Pourcentage de productions achevées, réalisées par des cinéastes et créateurs autochtones</p> <p>Indicateur: Pourcentage de productions achevées, réalisées par des femmes</p>	<p><b>Résultat ministériel:</b> L'ONF est engagé dans une relation avec ses auditoires en ligne</p> <p>Indicateur: Nombre d'interactions entre l'ONF et ses auditoires en ligne</p> <p>Indicateur: Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection active</p> <p>Indicateur: Pourcentage d'œuvres numérisées de la collection totale</p>		
	Programme: Conservation, préservation et numérisation des œuvres			

## Renseignements à l'appui du Répertoire des programmes

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'ONF figurent dans l'[InfoBase du GC<sup>xv</sup>](#).

## Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont affichés sur le [site Web de l'ONF](#)<sup>xvi</sup>.

- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable/Rapports sur les achats écologiques
- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus
- ▶ Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable

## Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)<sup>xvii</sup>. Ce rapport donne aussi des renseignements détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes, ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

## Coordonnées de l'organisation

Adresse postale :

### Office national du film du Canada

1501, rue De Bleury  
Montréal (Québec)  
Canada, H3A 0H3

Numéro de téléphone : 1-800-267-7710

Adresse de courriel : [rappports@onf-nfb.gc.ca](mailto:rappports@onf-nfb.gc.ca)

Sites Web :

[www.onf.ca](http://www.onf.ca)<sup>xviii</sup>

[www.canada.ca/fr/office-national-film.html](http://www.canada.ca/fr/office-national-film.html)<sup>xix</sup>

### Médias sociaux

<https://www.facebook.com/onf.ca><sup>xx</sup>

<http://www.twitter.com/onf/><sup>xxi</sup>

<https://vimeo.com/thenfb><sup>xxii</sup>

<https://www.youtube.com/user/onf><sup>xxiii</sup>

[https://www.instagram.com/onf\\_nfb/](https://www.instagram.com/onf_nfb/)<sup>xxiv</sup>

## **Annexe. Définitions**

### **analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (*gender-based analysis plus [GBA Plus]*)**

Outil analytique utilisé pour élaborer des politiques, des programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs et mieux comprendre comment des facteurs comme le sexe, la race, l'origine nationale et ethnique, l'origine ou l'identité autochtone, l'âge, l'orientation sexuelle, les conditions socio-économiques, la géographie, la culture et le handicap influent sur les expériences et les résultats et peuvent avoir une incidence sur l'accès aux programmes gouvernementaux et l'expérience vécue dans le cadre de ceux-ci.

### **Cadre ministériel des résultats (*departmental results framework*)**

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

### **cible (*target*)**

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit d'atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

### **crédit (*appropriation*)**

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

### **dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*)**

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; paiements à des sociétés d'État.

### **dépenses législatives (*statutory expenditures*)**

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

### **dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*)**

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, d'investissements et d'avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

### **dépenses prévues (*planned spending*)**

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

**dépenses votées** (*voted expenditures*)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

**équivalent temps plein** (*full-time equivalent*)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

**expérimentation** (*experimentation*)

Réalisation d'activités visant à étudier, à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions afin d'orienter la prise de décisions fondée sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens, et à prendre connaissance de ce qui fonctionne, pour qui et dans quelles circonstances. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles approches), mais en est différente, car elle comporte une comparaison rigoureuse des résultats. À titre d'exemple, le fait d'utiliser un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être un cas d'innovation; le fait de conduire des essais systématiques du nouveau site Web par rapport aux outils existants de sensibilisation ou un ancien site Web pour voir celui qui permet une mobilisation plus efficace est une expérimentation.

**indicateur de rendement** (*performance indicator*)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

**indicateur de résultat ministériel** (*departmental result indicator*)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

**initiative horizontale** (*horizontal initiative*)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

**plan** (*plan*)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

**Plan ministériel** (*Departmental Plan*)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

**priorité ministérielle** (*departmental priority*)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de concentrer ses efforts et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être réalisé en premier pour obtenir les résultats ministériels attendus.

**priorités pangouvernementales** (*government-wide priorities*)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2021-2022, thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2020 (c'est-à-dire protéger les Canadiens de la COVID-19; aider les Canadiens durant la pandémie; rebâtir en mieux : une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne; le pays pour lequel nous menons ce combat).

**production de rapports sur le rendement** (*performance reporting*)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

**programme** (*program*)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

**Rapport sur les résultats ministériels** (*Departmental Results Report*)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

**rendement** (*performance*)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

**répertoire des programmes** (*program Inventory*)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

**responsabilité essentielle** (*core responsibility*)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

**résultat** (*result*)

Conséquence attribuable en partie à une organisation, une politique, un programme ou une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

**résultat ministériel** (*departmental result*)

Conséquence ou résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

## Notes de fin de rapport

- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- iv. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- v. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- vi. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- vii. Comptes publics du Canada, <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- viii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ix. Site web institutionnel de l'ONF, <https://www.canada.ca/fr/office-national-film.html>
- x. Site Web institutionnel de l'ONF, <https://www.canada.ca/fr/office-national-film/organisation/publications/plans-rapports/etats-financiers-prospectif.html>
- xi. Site Web de la législation (Justice), <http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/N-8/page-1.html>
- xii. Site web institutionnel de l'ONF, <https://www.canada.ca/fr/office-national-film.html>
- xiii. Site Web du Premier ministre, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2019/12/13/lettre-de-mandat-du-ministre-du-patrimoine-canadien>
- xiv. Site web institutionnel de l'ONF, <https://www.canada.ca/fr/office-national-film.html>
- xv. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xvi. Site web institutionnel de l'ONF, <https://www.canada.ca/fr/office-national-film.html>
- xvii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>
- xviii. Espace de visionnage en ligne de l'ONF, <https://www.onf.ca/>
- xix. Site web institutionnel de l'ONF, <https://www.canada.ca/fr/office-national-film.html>
- xx. Facebook de l'ONF, <https://www.facebook.com/onf.ca>
- xxi. Twitter de l'ONF, <http://www.twitter.com/onf/>
- xxii. Chaîne Vimeo de l'ONF, <https://vimeo.com/thenfb>
- xxiii. Chaîne YouTube de l'ONF, <https://www.youtube.com/user/onf>
- xxiv. Instagram de l'ONF, [https://www.instagram.com/onf\\_nfb/](https://www.instagram.com/onf_nfb/)